

Journal de Roubaix

Soixante-troisième année N° 30. Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1918.

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

Bureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 35, rue Carnot

Les Annonces sont reçues aux
Bureaux du journal.

L'EXÉCUTION DE L'ARMISTICE

A qui nous devons la Victoire

L'autre jour, comme on le félicitait, le maréchal Foch répondit : « C'est Dieu qu'il faut remercier d'abord. »
Tous les croyants pensent comme le grand capitaine. Manifestement, le Maître des nations veut encore se servir de la France pour accomplir son « geste » à travers le monde.

A qui nous devons la victoire ?
Après Dieu, nous la devons à nos admirables soldats dont le courage, l'endurance et l'héroïsme ont sauvé la Patrie et la civilisation.

Nous la devons au génie de Foch, à la fermeté et à la clairvoyance de Clémenceau, à la science, et à la bravoure des chefs, à l'extraordinaire « cran » des poilus.

Jamais nous ne porterons assez haut les prouesses de nos armées de terre et de mer ; jamais nous ne saluerons assez bas les uniformes bleu horizon, noirs ou khaki de nos fantassins, de nos cavaliers, de nos artilleurs, de nos marins et de nos aviateurs.

Et nos morts ? Nos morts qui ont écrit, avec leur sang, la page la plus glorieuse de notre histoire nationale, ne sont-ils pas les vrais vainqueurs ?

O nos chers morts, morts anonymes, morts ignorés, dont les tombes jalonnent la voie triomphale, c'est à genoux, devant les croix de bois du champ de bataille, que nous vous remercions ! Votre sacrifice total est le prix de notre rédemption. Vous ne passerez pas à travers Paris sous une voûte de drapeaux et sur un sol jonché de fleurs, au son de fanfares joyeuses, au milieu d'une foule en délire ; mais vos ombres immortelles planeront au-dessus de la capitale, au-dessus du pays entier, au jour prochain de la paix, tandis que votre souvenir sera dans tous les cœurs et que vos noms seront sur toutes les lèvres.

Mais si ma pensée va d'abord aux magnifiques soldats de France, elle n'oublie pas nos alliés admirables qui, sur notre terre sacrée et sur les fronts lointains, ont mêlé leur effort à notre effort et leur sang à notre sang. A eux tous, qu'ils viennent de la vieille Europe, ou de la jeune Amérique, nous devons une admiration sans limite et une éternelle reconnaissance.

Et comment n'aurions-nous pas, ici, à quelques pas de la frontière, un hommage spécial, plus intime et plus affectueux, pour la sublime Belgique, dont les fils héroïques ont défendu, contre la force brutale, avec leur liberté et leur indépendance, la liberté de l'indépendance de l'humanité.

Roi d'un petit pays et d'un grand peuple, Albert I^{er} domine toutes les figures de la guerre. Ses vertus morales et civiques, ses qualités de chef le mettent au premier rang. L'étendue et la durée d'un malheur héroïquement supporté, auréole son nom et le nom de celle qui, ayant courageusement partagé avec lui, pendant quatre années, une extraordinaire détresse, partagera certainement sa gloire dans l'histoire universelle.

LOUIS ROBICHEZ.

La Démobilisation des vieilles Classes

Les Classes 1887, 88, 89 sont libérées

Paris, 15 novembre.

Le Ministre de la guerre a ordonné la libération et le renvoi dans leurs foyers avant le 1^{er} Décembre des hommes des classes de la mobilisation 1887, 1888 et 1889.

Comme conséquence de la libération des classes 1887, 1888 et 1889, M. Clemenceau a décidé que les officiers et les assimilés de complément, appartenant à l'une de ces classes ou plus ancienne pourraient sur leur demande être mis en congé sans solde, illimité, après avis du commandant en chef dont ils dépendent ou du commandement de région où ils sont en service. Les demandes seront examinées rapidement avec un large esprit de bienveillance.

Seuls pourront être maintenus sous les drapeaux les spécialistes absolument indispensables.

L'EXÉCUTION des Prescriptions de l'Armistice

La France est libérée

L'exécution des prescriptions de l'armistice se continue sans interruption et dans des conditions normales ; l'ennemi se soumet aux clauses qui intéressent l'évacuation des territoires occupés et la remise du matériel de guerre. Il semble que les résultats attendus seront obtenus plus rapidement qu'on ne le pensait tout d'abord.

La région de Briey est entièrement dégagée. On peut dire qu'actuellement les soldats allemands ne foulent plus le territoire français, sauf peut-être quelques détachements en retraite dans la région de Givet, et, d'autre part, les hommes de troupe ennemis qui ont refusé de rentrer en Allemagne ont été internés.

Nos troupes et celles des Américains sont arrivées dans la zone des forts avancés de Metz, dont elles prennent possession.

Le moment des manifestations émouvantes est venu. A notre connaissance, dit Marcel Hantin, les troupes de la 2^e armée (général Hirschauer) doivent se trouver devant Metz dans la soirée de dimanche, 17 novembre. Mais c'est le lendemain, lundi, 18, que s'effectuera l'entrée officielle dans la place-forte de Metz des troupes françaises.

Des représentants militaires et civils allemands se rendront à Nancy, où ils auront, avec nos autorités militaires et avec M. Mirman, haut-commissaire désigné pour Metz, des entretiens au cours desquels on se mettra d'accord sur les importantes questions soulevées par notre prise de possession de tous les services d'Alsace-Lorraine.

L'entrée officielle des armées françaises à Strasbourg se fera huit jours plus tard, le lundi 25 novembre.

En ce qui concerne les gouverneurs militaires de Strasbourg et de Metz, divers noms de généraux très connus sont prononcés ; mais aucune nomination n'est encore officielle.

Enfin, je crois savoir que l'entrée solennelle du roi Albert de Belgique dans sa capitale s'effectuera le vendredi 22 ou le samedi 23 novembre.

Le Retour des Prisonniers

Il aura lieu dans le plus bref délai possible
Paris, 15 novembre. — Aujourd'hui doit se tenir, à Spa, une conférence internationale au sujet du retour des prisonniers.

Cette question, qui intéresse tant de familles, sera, croyons-nous, résolue mieux encore qu'on ne pouvait l'espérer.

Les prisonniers ne reviendront plus seulement par la Suisse, mais aussi par la Hollande, de sorte que l'évacuation des camps allemands sera beaucoup plus rapide, naturellement.

Les prisonniers qui reviendront seront à la disposition de l'autorité militaire et ils vivront pour les mois à venir le sort de leur classe comme par le passé.

Ce qui est certain, c'est que tout va être mis en œuvre pour qu'ils rentrent dans le plus bref délai possible.

Les Députés d'Alsace-Lorraine

A la Commission des affaires extérieures de la Chambre

Paris, 15 novembre. — La Commission des Affaires Extérieures de la Chambre entendit les députés d'Alsace-Lorraine, l'abbé Wetterlé et M. Weill, avant leur départ pour Strasbourg et Metz.

Ils exposèrent à la Commission les vues sur les mesures de transition et le régime à adopter dans les provinces réunies à la France.

La fin de l'audition fut émouvante, le président, au nom de la Commission, a exprimé aux députés d'Alsace-Lorraine, les sentiments de chaleureuse affection de leurs collègues français.

L'Armistice Naval

Des navires britanniques vont à la rencontre des plénipotentiaires allemands

Londres, 15 novembre. — Des navires de guerre britanniques se portant au-devant du croiseur allemand *Koenigsberg*, le rencontreront cet après-midi.

Ils l'escorteront jusqu'à un certain endroit, où les délégués allemands descendront de leur navire et embarqueront à bord d'un navire de guerre britannique pour se rencontrer avec l'amiral Beatty qui recevra les propositions allemandes relatives à l'exécution des conditions navales d'armistice.

L'Armistice violé en Belgique

Londres, 15 novembre. — On mande d'Amsterdam au *Daily Mail* :

« Les troupes allemandes à Visé et aux alentours retournent en Allemagne, mais emmènent tous les chevaux et les voitures disponibles, y compris ceux appartenant à la population belge. »

Cinq sous-marins allemands internés en Suède

Londres, 15 novembre. — Cinq sous-marins sont arrivés à Karlskrona et ont demandé à être internés. Les sous-marins seront désarmés et les équipages internés aujourd'hui.

DANS LES PAYS ENCORE OCCUPÉS LES ALLEMANDS COMMETTENT DES ACTES DE VIOLENCE

Un télégramme de Foch au Haut Commandement ennemi

Paris, 15 novembre.
Le maréchal Foch a fait parvenir au Haut Commandement allemand, le télégramme suivant :

« J'apprends qu'en plusieurs endroits, principalement en Belgique, les troupes allemandes commettent des actes de violence sur la personne des habitants et continuent à piller et à détruire. Ces choses sont contraires aux conditions de l'armistice. »

« Le Haut Commandement allié espère que le Haut Commandement allemand va prendre, sans délai, toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ces violations. »

« En cas de récidive, le Haut Commandement se verra obligé de prendre des mesures pour faire respecter la convention signée. »

LE KRONPRINZ est interné en Hollande

Maastricht, 12 novembre. — Le kronprinz, accompagné des majors von Mulder, von Moeller, du capitaine Zobelitz et de quelques domestiques et chauffeurs, est arrivé de Spa, d'où, après avoir fait leurs adieux aux troupes, ils étaient partis en automobiles par des chemins détournés afin d'éviter des contingents de munitives.

Ils ont été arrêtés à la frontière par des gardes hollandais et leur internement a finalement été décidé par le lieutenant commandant le poste qui, au premier abord, n'a pas reconnu le kronprinz.

Tous les voyageurs étaient armés ; ils ont été mis dans l'obligation de remettre leurs armes ; c'est alors que le kronprinz a été reconnu et conduit à la maison du gouverneur dont il a été l'hôte pendant la nuit en attendant les instructions de La Haye, quant à sa destination finale.

A Swalmen

Berne, 14 novembre. — On télégraphie de La Haye à la *Gazette de Francfort* :

« L'ex-kronprinz d'Allemagne a été interné au château du comte Metternich, à Swalmen, en Hollande. »

Les propriétés du Kronprinz

Londres, 15 novembre. — Du *Times* :

« Le nouveau gouvernement prussien a déclaré que toutes les propriétés du kronprinz étaient confisquées et seraient désormais sous le contrôle de l'administration du Ministère des Finances. »

L'ex-Kaiser en exil

Amsterdam, 12 novembre. — Le kaiser a passé la journée à se promener dans les jardins du château avec des officiers. Il réclame le courrier quatre fois par jour et il lit tous les journaux d'Amsterdam.

Guillaume II ne sait pas où se trouvent les membres de sa famille, n'ayant plus reçu de nouvelles directes depuis le commencement de la révolution.

Que va-t-on faire de Guillaume ? Opinions américaines

Londres, 15 novembre. — Du *Times* :

Que va-t-on faire du kaiser ? Telle est la question sur laquelle le *New-York World* a recueilli les opinions des leaders américains. M. Gérard, ancien ambassadeur à Berlin, a déclaré :

« Guillaume Hohenzollern devrait être mis en accusation par l'Angleterre, comme coupable de crime, enlevé de Hollande et jugé. Il faut au kaiser un châtiment personnel. »

M. F. Peurose, ancien ambassadeur à Vienne, ajoute :

« Un homme comme le kaiser ne doit pas rester une menace pour l'Europe. »
« Si l'Angleterre a eu le droit d'emprisonner Napoléon, les Alliés ont le devoir d'entraver la liberté du plus grand des criminels. »